

Motion présentée par la SOPHAU, la SHMESP, l'AHMUF et l'AHCESR

Nous nous opposons absolument à la mise en place d'un système de rotation de 3 questions au CAPES sur les 4 questions présentes au programme de l'agrégation, ce qui impliquerait qu'une période disparaisse durant 2 ans de la préparation au concours, sur un cycle de 8 ans, car, dans le cadre de nos missions de service public :

- Nous préparons les étudiants aux épreuves écrites du CAPES, dans, toutes leurs dimensions, scientifique, méthodologique, didactique et épistémologique, et sommes considérés comme experts en la matière ; nous estimons à ce titre qu'un étudiant préparateur au CAPES peut assumer la préparation de 4 questions, une par période historique.
- Nous sommes des enseignants, préparateurs aux concours, pour la majorité certifiés et/ou agrégés et nous estimons que seul l'apprentissage des enjeux scientifiques, méthodologiques, didactiques et épistémologiques propres à chaque période peut offrir aux futurs enseignants des Collèges et Lycées l'autonomie nécessaire pour appréhender toute question chronologique à l'intérieur de chaque période.
- Nous sommes des chercheurs, docteurs et/ou HDR et nous estimons que notre mission est de diffuser et de vulgariser les acquis de la recherche propres à chaque période historique.

Il est irrecevable d'opposer au rétablissement des quatre périodes de l'histoire le seul principe de l'égalité du nombre de questions entre l'histoire et la géographie au programme du CAPES d'Histoire-Géographie. L'égalité du nombre ne vaut pas équité. En outre, l'égalité entre Histoire et Géographie est déjà acquise par le nombre d'épreuves et les coefficients. C'est pourquoi nous demandons que soient rétablies dans le futur CAPES les 4 périodes de l'histoire à parité.

Nous avons pleinement conscience de ce que peut être la lourdeur d'un programme de préparation au CAPES mais nous réaffirmons l'indispensable et nécessaire maintien de l'articulation des 4 questions d'Histoire aux programmes du CAPES d'Histoire-Géographie et de l'Agrégation d'Histoire, au nom de la défense de la culture historique.

Nous demandons à ce que soient définis, à la suite d'une concertation entre les deux jurys présidés par deux IGEN, des intitulés propres au CAPES, qui soient enchâssés dans ceux des questions de l'Agrégation, afin que soit possible un tronc commun de préparation et que puissent émerger de futurs agrégés parmi les étudiants préparant le CAPES.

Lucien Bély (AHMUF),
Véronique Gazeau (SHMESP),
Antonio Gonzales (SOPHAU),
Nadine Vivier (AHCESR)